PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE (L. 181-10-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

Fiabilisation du système d'endiguement de Vernusson
Communes des Ponts-de-Cé et de Sainte-Gemmes-sur-Loire

Objet de la consultation : demande d'autorisation environnementale, déposée par l'Établissement Public Loire, pour des travaux de fiabilisation du système d'endiguement de Vernusson, sur les communes des Ponts-de-Cé et de Sainte-Gemmes-sur-Loire. Le projet a fait l'objet d'une dispense d'évaluation environnementale par arrêté du préfet de la Région Pays de la Loire du 30 août 2024.

Période de la consultation et de la mise à disposition du dossier : **du lundi 23 novembre 2026 à 9h au mardi 23 février 2027 à 17h.**

Pendant la durée de la consultation, **le dossier de demande d'autorisation environnementale** (certaines pièces et/ou avis dont celui de l'autorité environnementale seront ajoutés en ligne au cours de la consultation) **est consultable** :
- sur le site internet dédié à la consultation : https://www.registre-dematerialise.fr/7751/, également accessible depuis le site internet des services de l'État en Maine-et-Loire : https://www.maine-et-loire.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Consultations-en-cours/Consultation-par-voie-electronique-Loi-industrie-verte/Fiabilisation-du-systeme-d-endiguement-de-Vernusson
- sur support papier, après demande présentée sur place en préfecture (DCPPAT/BPEF – Place Michel Debré – 49934 ANGERS CEDEX 9) au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'expiration du délai de la présente consultation, selon les modalités prévues à l'article D. 123-46-2 du code de l'environnement.

Pendant la durée de la consultation, **le public pourra formuler ses observations et propositions** :
- sur le registre numérique dédié : https://www.registre-dematerialise.fr/7751/
- par mail à l'adresse suivante : consultation-du-public-7751@registre-dematerialise.fr
- par courrier postal en mairie de Sainte-Gemmes-sur-Loire (2 place de la Mairie, 49130 Sainte-Gemmes-sur-Loire), à l'attention du commissaire enquêteur
- lors des réunions publiques et des permanences organisées par le commissaire enquêteur

L'ensemble des contributions du public émises par courrier postal, ou par tout autre moyen seront consignées par le commissaire enquêteur sur le site internet dédié à la consultation et donc visibles par tous.

M. Bertrand MONNET a été désigné commissaire enquêteur pour assurer cette consultation, Mme Christine DELEUME est désignée comme commissaire enquêtrice suppléante.

Le commissaire enquêteur organise, avec la participation du pétitionnaire, **deux réunions publiques** l'une en début et l'autre en fin de la procédure de consultation, soit **:**
- le lundi 30 novembre 2026 de 18h à 19h30, Salle René d'Anjou, Mairie des Ponts-de-Cé - 7 rue Charles-de-Gaulle
- le mercredi 17 février 2027 de 18h à 19h30, Salle du conseil, Mairie de Sainte-Gemmes-sur-Loire -2 place de la Mairie

Permanences du commissaire enquêteur : le commissaire enquêteur tiendra deux permanences, ainsi, il accueillera le public :
- le mardi 2 février 2027 de 9h à 12h – Salle du conseil, Mairie de Sainte-Gemmes-sur-Loire -2 place de la Mairie
- le jeudi 11 février 2027 de 14h à 17h – Mairie des Ponts-de-Cé - 7 rue Charles-de-Gaulle

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront rendus publics sur le site internet de la consultation au plus tard à la date de la publication de la décision.

Coordonnées de l'autorité compétente pour prendre la décision et auprès de laquelle il est possible d'obtenir des précisions sur les conditions dans lesquelles les observations et propositions peuvent être émises :
Préfet de Maine-et-Loire – DCPPAT/BPEF – Place Michel Debré – 49934 ANGERS CEDEX 9 ou pref-eau-up-pp@maine-et-loire.gouv.fr

Type de décision susceptible d'intervenir en fin de procédure : décision d'autorisation, le cas échéant assortie de prescriptions, ou décision de refus.

Coordonnées du pétitionnaire auprès duquel il est possible d'obtenir des renseignements complémentaires : Établissement Public Loire - Mme Marie CHERRIERE - direction@eptb-loire.fr